

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

151078

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

1130

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BENLAMINE Thami

Date de naissance :

26-03-1951

Adresse :

56 LOT. OCEAN DAR BOUARZA

Tél. :

06 61 19 48 70

Total des frais engagés :

1520,70

Dhs

Cadre réservé au Médecin Prescripteur MOHAMMED MIL Z.

Spécialiste des Maladies Respiratoires

Entre Commercial : 1000 - 1000 - 1000 - 1000

Brahim Rouda : 0522 98 88 54

SI : 091114631

Date de consultation :

20/12/2023

Nom et prénom du malade :

M. Ben Lamine Thami

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Enfant

Nature de la maladie :

Affection rhumatisante

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 27/02/23

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
2012/20/23	S		300,00	Docteur MOUTAMMIL Z. Spécialiste des Malades Respiratoires Centre Hospitalier National Nadia Bd. Brahim Djalil - 90522 98 88 57 INPE: 091114537

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	20/2/2023	420,70

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	20/2/23	Blondeau S.	800,00

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.



LOT N°:

40 DH

UT. AV:

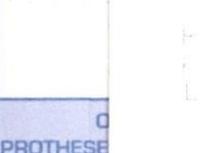
PPV (DH):



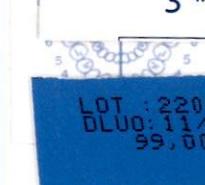
139 DH 50



31 DH 20



ADULTE



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

**PHYSIOMER®**

Adults - Children  
from 2 years old  
Nasal Spray  
Decongestant  
Hypertonic



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Docteur Zoubida MOUTAMMIL**

SPECIALISTE EN PNEUMO-PHTISIOLOGIE

Maladies Respiratoires - Tuberculose

Asthme - Allergie Respiratoires

DIPLÔMEE EN MEDECINE DU TRAVAIL

Faculté de Médecine de RENNES

**الدكتورة زبيدة متميل**

إختصاصية في أمراض الجهاز التنفسي

أمراض الرئة - السل - الصيحة

أمراض الحساسية

حاملة شهادة في طب الشغل

كلية الطب ببرانس

Casablanca, le : 20/2/2018  
الدار البيضاء في :

M<sup>r</sup> Benlamine Thami

42.00

regime peu salé

- Predni 80 (Cap eff)

2 cp 1/2 j le matin après le petit déjeuner  
petit dej - A prendre de ce jeun après  
un repas.

139.00 Lovanic 500 (1 b de 16)

1 cp/j après un repas

31.20 Bronchial

109.00 Icax 5x31j après repas -

Dr MOUTAMMIL  
Spécialiste des maladies respiratoires  
Centre Commercial Nadia - Imm.  
Brahim Roudani - Casablanca - Tél.: 05 22 98 88 54

Pluysromex lugper tonique

2 pulv Marine x 31j - Se mouiller  
après -

- Relaxium 375

99,00 1 gelule 1/2 le soir au coucher -

420,70



Docteur MOUTAMMIL Z.  
Spécialiste des Maladies Respiratoires  
Centre Commercial Nada - KM 4  
Bd. Brahim Roudani 0522 98 88 54  
INPE: 091114637

**Docteur Zoubida MOUTAMMIL**

SPECIALISTE EN PNEUMO-PHTISIOLOGIE

Maladies Respiratoires - Tuberculose

Asthme - Allergie Respiratoires

DIPLÔMEE EN MEDECINE DU TRAVAIL

Faculté de Médecine de RENNES

**الدكتورة متميل زبيدة**

إختصاصية في أمراض الجهاز التنفسي

أمراض الرئة - السل - الضيق

أمراض الحساسية

حاملة شهادة في طب الشغل

كلية الطب بربانس

Casablanca, le : 20/2/2023  
الدار البيضاء في:

M<sup>r</sup> Benlamine Tlouini, 72 ans

avec habitude toxique au tabac  
connue présente

- Endolorissement de la face  
l'hemiface gauche -
- Jetage postérieur de sécrétions  
muco-purulentes -

Sinusite probable ??

TDM des sinus

Docteur MOUTAMMIL Z.  
Spécialiste des Maladies Respiratoires  
Centre Commercial Nadia - Imm 4  
Bd. Brahim Roudani Tél: 0522 98 88 54  
INPE: 091114637

Cabinet de radiologie.

P<sup>r</sup> Si Mane

**Dr. Yahia KETTANI**

SPECIALISTE EN RADIOLOGIE  
DIU IMAGERIE MAXILLO-FACIALE

**Dr. Rokia BENBOUBKER**

SPECIALISTE EN RADIOLOGIE

IRM 1,5 T - Scanner 16 Barrettes - Echographie 3D/4D - Doppler Couleur - Radiologie Numérisée  
Mammographie Numérisée - Radiologie Dentaire - Ostéo-Densitométrie - Radiologie Interventionnelle

## Facture

N° : 861/2023

Casablanca, le 20/02/2023

Nom patient : **BENLAMINE THAMI**

Examen(s) réalisé(s) :

**BLONDEAU SCANNER**

Montant : **huit cent (800 dh)**

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :  
**HUIT CENTS DH**

REGLEMENT : TPE

*Radiologie Ghandi 282  
282, Bd. Chabatine Casablanca  
10:00 27/02/2023*

Dr. Yahia KETTANI

SPECIALISTE EN RADIOLOGIE  
DIU IMAGERIE MAXILLO-FACIALE

Dr. Rokia BENBOUBKER

SPECIALISTE EN RADIOLOGIE

IRM 1,5 T - Scanner 16 Barrettes - Echographie 3D/4D - Doppler Couleur - Radiologie Numérisée  
Mammographie Numérisée - Radiologie Dentaire - Ostéo-Densitométrie - Radiologie Interventionnelle

Casablanca, le 20/02/2023

Patient : BENLAMINE THAMI

Prescripteur : Dr MOUTAMMIL ZOUBIDA

## TDM DES SINUS DE LA FACE

**TECHNIQUE :** Acquisition hélicoïdale avec reconstruction axiale et coronale.

### RESULTAT:

- Epaississement muqueux polypoïde en cadre avec comblement partiel des 2 sinus maxillaires.
- Absence d'obstruction ostio-méatique.
- A noter un ostium accessoire libre au niveau des 2 sinus maxillaires.
- Comblement partiel des cellules ethmoidales bilatérales.
- Comblement partiel du compartiment droit du sinus frontal.
- Aération normale du sinus sphénoïdal.
- Cloison nasale en place.
- Les fosses nasales sont libres.
- Absence d'anomalie des structures osseuses.
- A noter une ostéolyse péri-apicale en regard de la dent 13.

### CONCLUSION :

- Aspect TDM d'une sinusite chronique ethmoido-maxillaire bilatérale et frontale au dépends du compartiment droit sans obstruction ostio-méatique.
- A noter une ostéolyse péri-apicale en regard de la dent 13.

DR. YAHIA KETTANI  
Cordialement  
DR. KETTANI  
282  
Radiologie  
INFE: 09/2003